



DISPOSITIONS ENF 2017/2018

Les Sauv'Nage

Ces tests s'organisent, conformément au cahier des charges ENF, dans les structures agréées ENF, les clubs, et sont validés par un évaluateur ENF1 référent de la session. Il n'y a pas nécessité de présence de délégué départemental ou régional, ni de transmission de rapports écrits autres que la saisie des résultats sur extranat. La saisie sur extranat est de la responsabilité des clubs agréés ENF.

Les Pass'Sports de l'Eau

Ces tests sont organisés par les Comités Départementaux, validés par un évaluateur ENF2 référent. Les modalités d'engagement, d'organisation et de traitement des résultats sont du ressort des Comités Départementaux.

La commission ENF du COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MARNE établit en début de saison le calendrier des sessions de tests (dates, lieux, structures supportant l'organisation) et rédige les fiches descriptives en fonction de l'organisation définie (horaires, enchaînement des épreuves, fonctionnement en ateliers...)

ETAPES DE L'ORGANISATION :

- 1) A J-15, le CD51 diffusera aux CD voisins ainsi qu'aux clubs marnais, un fichier excel permettant aux clubs de saisir les engagements des jeunes nageurs, ainsi que les évaluateurs ENF2 qui seront présents.
- 2) A J-3 (mercredi soir), les clubs auront retourné leurs engagements sur le fichier excel au CD51 (sur l'adresse mail de l'ENF-CD51 : fncd51.enf@gmail.com) ainsi que les évaluateurs présents.
- 3) A J-2, le CD51 retourne au club organisateur la synthèse des engagements, des évaluateurs présents, ainsi que le fichier permettant d'éditer les fiches d'évaluations ainsi que la saisie informatique des résultats.
- 4) Le jour J :
 - Les résultats seront communiqués oralement et par affichage aux candidats et leurs familles. Les résultats seront édités par discipline passée et permettront de distinguer les tâches réussies ou non. Ces feuilles seront imprimées et affichées en cours de session pour information des nageurs et de leurs parents.
 - Le club organisateur fournira à ses frais, un goûter en fin de session autour de l'annonce des résultats.
 - Les résultats ainsi que le rapport de session seront envoyés le soir de la session au référent départemental pour saisie sur extranat.
- 5) J+2 :
 - Le référent départemental, après saisie sur extranat, édite le fichier pdf « résultats » et « étiquettes » et les fait parvenir à l'organisateur et aux clubs participants. Ceux-ci pourront alors compléter les livrets-diplômes des candidats ayant validé le test.

Les Pass'Compétition Natation Course

Ces tests sont confiés par la LIGUE GRAND EST DE NATATION aux Comités Départementaux, validés par un évaluateur ENF3 référent. Les modalités d'engagement, d'organisation et de traitement des résultats sont du ressort des Comités Départementaux.

La commission ENF du COMITE DEPARTEMENTAL DE LA MARNE établit en début de saison le calendrier des sessions de tests (dates, lieux, structures supportant l'organisation) et rédige les fiches descriptives en fonction de l'organisation définie ;

ETAPES DE L'ORGANISATION :

- 1) A J-15, le CD51 diffusera aux CD voisins ainsi qu'aux clubs marnais, un fichier excel permettant aux clubs de saisir les engagements des jeunes nageurs, ainsi que les évaluateurs ENF3 qui seront présents.
- 2) A J-3 (mercredi soir), les clubs auront retourné leurs engagements sur le fichier excel au CD51 (sur l'adresse mail de l'ENF-CD51 : ffncd51.enf@gmail.com) ainsi que les évaluateurs présents.
- 3) A J-2, le CD51 retourne au club organisateur la synthèse des engagements, des évaluateurs présents, ainsi que le fichier permettant d'éditer les fiches d'évaluations ainsi que la saisie informatique des résultats.
- 4) Le jour J :
 - Les résultats seront communiqués oralement et par affichage aux candidats et leurs familles en fin de session. Le club organisateur aura mis le matériel d'impression (PC+imprimante) à disposition.
 - Le club organisateur fournira à ses frais, un goûter en fin de session autour de l'annonce des résultats.
 - Les résultats ainsi que le rapport de session seront envoyés le soir de la session au référent départemental pour saisie sur extranat.
- 5) J+2 : le référent départemental, après saisie sur extranat, édite les fichier pdf « résultats » et « étiquettes » et les fait parvenir à l'organisateur et au clubs participants. Ceux-ci pourront alors compléter les livrets-diplômes des candidats ayant validé le test.

DROITS D'ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont fixés :

Pour les PASS COMPETITIONS : **1€ par candidature au test**
et amende par engagement non conforme (voir règlement LGE pour nageur non licencié ou sans validation de Pass'Sports)

Après chaque session, une facture correspondant aux droits d'engagements parviendra à chaque club, qui règlera au trésorier du CD51 par retour qui reversera ces sommes à la LGEN.

Pour les PASS'SPORTS : **2€ par test présenté**

exemple : un nageur se présente au seul test du Plongeon : **2€**
un autre se présente à Natation Course, Natation Synchro et Plongeon : **6€**
un dernier se présente aux 5 tests : **10€**.
Le CD51 rétrocédera au club organisateur, **1€** par nageur se présentant à la session.

Après chaque session, une facture correspondant aux droits d'engagements parviendra à chaque club, qui règlera au trésorier du CD51 par retour.